



PSF 2020

Conseils à la rédaction des projets

Objectif de cette présentation

Préciser comment bien remplir le dossier PSF (et erreurs à éviter)

- ↳ Page 3 : Échéances 2020
- ↳ Page 4 : Critères d'éligibilité et d'attribution
- ↳ Page 6 : Consulter saisir les projets : ce qu'attend le service instructeur PSF
- ↳ Page 8 : L'intitulé du projet
- ↳ Page 10 : Les objectifs
- ↳ Page 11 : Description de votre projet, erreurs à éviter, les informations essentielles
- ↳ Page 13 : Les publics bénéficiaires
- ↳ Page 14 : Moyens matériels et humains
- ↳ Page 15 : Le budget
- ↳ Page 18 : Dernières vérifications et transmission
- ↳ Page 19 : le bilan des projets subventionnés en 2019

Tous les exemples de ce document sont extraits de projets déposés lors de la campagne PSF 2019.

Ce document complète la note d'information PSF FFME 2020, document accessible dans l'intranet du club, CT, Ligue > Ressources documentaires > PSF



PSF

Les échéances en 2020

18/03 au 03/05 : Dépôt des dossiers sur Compte Asso

18/03 au 30/06 Instruction des dossiers et attributions



Avril

Commission PSF



06/06

Commission PSF
Attributions



30/06

Transmission
Proposition attributions
Agence

Calage critères d'évaluation des dossiers

Critères d'éligibilité des dossiers

- ◆ **Obligation d'un contrat club signé** entre la fédération et le club : si vous l'avez déjà signé l'an passé, inutile de le signer à nouveau.
- ◆ **Une demande possible à compter de la seconde année d'affiliation d'un club** : les nouveaux clubs affiliés en saison 2019-2020, doivent effectuer une demande d'aide financière à la création de club dans le cadre du plan de structuration territoriale.
- ◆ **Convention de coopération territoriale** signée entre la Ligue et la fédération. Les comités territoriaux ne sont pas concernés.
- ◆ **Des projets qui s'inscrivent effectivement dans le PSF.**
- ◆ Possibilité de cumuls des PSF avec certains dispositifs de financements fédéraux (mais pas tous) : **cumul possible entre Plan National Multi-Activité (PNMA) et PSF, entre Projets évènements et PSF.** Attention les demandes relatives à l'entretien des sites naturels d'escalade n'entrent pas dans les PSF, il faut faire une demande de bourse SNE. Les demandes pour une nouvelle SAE entrent dans le PNSAE. Les demandes à l'embauche d'un salarié entrent dans le cadre du plan de structuration territoriale, mais non des PSF, le cumul est possible avec le CNDS emploi (appellation actuelle Développement de l'emploi sportif des Projets sportifs territoriaux de l'Agence Nationale du Sport).
- ◆ Un montant de subvention minimum de 1500€ abaissé à 1000€ pour les clubs en zone rurale.

Critères d'attribution

- ◆ **Une note attribuée à chaque dossier éligible** : en 2019, la note attribuée s'appuyait sur 5 critères, cohérence du projet au regard du PSF, incidence sur le développement ou la structuration de la pratique d'un point de vue qualitatif et quantitatif, augmentation des publics cibles, implication de la structure dans le projet fédéral. Ces critères seront repris en 2020 même si la commission PSF se réserve le droit de les faire évoluer. En 2019, tous les projets avec une note égale ou supérieure à la moyenne ont obtenu une aide financière.
- ◆ **A compter de 2020**, attribution s'appuyant sur la qualité des projets pour l'ensemble des clubs, comités et ligues : la commission PSF ajustera les critères d'attribution en fonction du montant global, du nombre de dossiers, de leur qualité, des montants demandés et des attendus de l'ANS.
- ◆ Valorisation des actions suivantes :
 - ◆ les actions visant à corriger les inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux pratiques en particulier en direction de la pratique féminine et des personnes en situation de handicap ;
 - ◆ Les actions renforçant la lutte contre les dérives et les violences dans le sport feront également l'objet d'une attention particulière.

Ce qu'attend le service Instructeur PSF

Bien comprendre en quoi consiste chaque projet

Cette section comporte des erreurs

Description

* Récurrence Première demande Renouvellement

* Intitulé
Veuillez renseigner le champ Intitulé.

* Période Annuel

* Date de début * Date de fin

* Objectifs
Veuillez renseigner le champ Objectifs.

* Description

* Fédération

* Nature de l'aide

* Modalité de l'aide

Besoin d'aide ?

* Objectifs opérationnels

* Modalité ou dispositif



Nature de l'aide et Modalité de l'aide : aucune modification à apporter

Objectifs opérationnels : choisir soit Promotion du sport santé soit Développement de la pratique

Modalité ou dispositif : choisir l'axe correspondant des PSF FFME

Points particuliers

- ◀ **Les renouvellements de projet** : un projet peut être reconduit s'il s'inscrit dans la durée (accès haut niveau par exemple) ou si sa reconduction amène à une évolution (nouvelle augmentation du nombre de licenciés, nouveaux achats pour démultiplier l'activité...)
- ◀ **Limite-t-on le nombre de dossiers par structure ?** Oui en s'appuyant sur les nombres de projets maximum financés en 2019 soit 4 projets maximum par club et 7 projets maximum par CT et Ligues. Mieux vaut un seul bon projet, que 4 projets mal ficelés donc peu crédibles.

Intitulé

Doit donner une image synthétique du projet

- ◆ Votre projet doit être en rapport avec l'un des axes définis par la fédération. Dans le cas contraire, il sera classé hors PSF.

Les axes des PSF en Développement de la pratique

- ◆ Axe 1 : Faciliter l'accès de la pratique des activités de la montagne et de l'escalade à de nouveaux publics,
- ◆ Axe 2 : Former des dirigeants et intervenants pour proposer une pratique de qualité, sûre, pour tous les publics et sur l'ensemble des pratiques (loisir, entraînement, compétitions, découverte, santé, accès au haut-niveau, etc.),
- ◆ Axe 3 : Des évènements pour promouvoir les activités de la montagne et de l'escalade dans le respect des préconisations de la commission fédérale RSO-Développement Durable,
- ◆ Axe 4 : Dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris 2024, encourager les clubs dans l'amélioration de la performance,
- ◆ Axe 5 : Proposer un projet innovant de développement,
- ◆ Axe 6 : Développer des actions Handi-Escalade dans le cadre de la demande de la délégation faite par la Fédération.

Les axes du PSF en Promotion du sport santé

- ◆ Axe 1 : Faciliter l'accès de la pratique des activités de la montagne et de l'escalade à de nouveaux publics.

Exemple d'intitulés 2019 qui entrent dans les PSF

- ◆ Développement de la pratique en sites naturel au club, ou découverte de l'escalade en milieu naturel (axe 1)
- ◆ Mise en place d'une action escalade et cancer du sein (axe 1)
- ◆ Développement et organisation du groupe compétition en vue de l'inscription du club dans les club Miniperf (axe 4)
- ◆ Formation des cadres et adhérents du club, Formation des bénévoles (axe 2)
- ◆ HANDICAP : Développement de la section handisport escalade du club (axe 6)
- ◆ Développement de la section escalade (axe 1)
- ◆ GRIMPES sport santé sur ordonnance (axe 1)
- ◆ Confirmation LABEL Club Performance FFME (axe 4)
- ◆ Pérennisation de l'école d'escalade (axe 1)
- ◆ Diversification des pratiques et élargissement à de nouveaux publics (axe 1)
- ◆ Formation des Encadrants – officiels – dirigeants (axe 2)
- ◆ Organisation Occitechnik Caroux 2019 (axe 3)
- ◆ Des événements pour soutenir la pratique féminine et l'accès des femmes aux responsabilités (axe 3)
- ◆ Diversification des pratiques escalade en sites naturel et canyonisme (axe 1)

Les objectifs

Visent à énumérer clairement votre action (et son but)

Exemple d'objectifs

- ◆ permettre aux salariés des sociétés X la pratique d'un sport le midi pendant la pause déjeuner - Encadrement par un BE = non retenu par le service instructeur PSF, le montage ne permettait pas de voir si les salariés de la société allaient être licenciés ou non. C'est une action qui doit pouvoir s'autofinancer.
- ◆ Travail sur les éprouvés corporels et l'image du corps, travail sur les appuis et le tonus, la coordination motrice, travail sur la confiance en soi, lien avec les autres. Cet objectif ne s'inscrit pas dans les PSF FFME, projet non retenu (même si le projet est intéressant).
- ◆ Correction des Inégalités d'Accès à la pratique Sportive - Personnes en situation de Handicap : Objectif très imprécis, le résultat à atteindre est flou (un bon descriptif peut permettre d'intégrer ce projet aux PSF).
- ◆ Faire découvrir l'escalade en milieu naturel pour les enfants mais également les nouveaux grimpeurs - Rendre accessible ces stages à faible prix pour le proposer à un maximum de personnes : Objectif clair, précis, entre dans les PSF FFME.
- ◆ Création d'un groupe d'entraînement spécifique et destiné uniquement aux femmes de 39 ans et plus adhérentes licenciées : Objectif, clair précis.
- ◆ A compter de 2018-2019, aux circuits préexistants de DIFFICULTE jeunes et seniors, s'ajouteront , un circuit de BLOC jeunes et seniors (jusqu'alors open en régions) et de COMBINE : objectif d'un projet de comité ou de ligue, clair, précis.

Description du projet

Un exemple de description d'un projet 2019

□ L'escalade comme réducteur de stress

Il a été montré que l'exercice physique réduisait le stress en augmentant les niveaux de noradrénaline, une hormone qui aide à équilibrer la réponse de notre cerveau au stress. En effet, certains chercheurs suggèrent qu'il pourrait être utilisé pour aider à traiter une grande variété de troubles mentaux. Y compris la toxicomanie, la dépression et l'anorexie.

Mais l'escalade en elle-même a un atout supplémentaire dans sa manche par rapport aux autres activités physiques. Ainsi, selon l'Université de l'Indiana, les grimpeurs qui s'impliquent totalement dans l'activité entrent dans un état d'esprit qui peut conduire à l'euphorie. Et même au blocage de la douleur. L'escalade en extérieur possède encore d'autres avantages. Car le temps passé en plein air induit des niveaux de stress moins élevés.

L'escalade développe le bien-être personnel en permettant de libérer l'esprit, se recentrer sur soi, libérer les tensions, et permettre au corps de se dépenser.

L'escalade permet le bien-être corporel, mais aussi la stimulation de l'esprit en développant l'analyse, la créativité, le dépassement de soi et la détermination.

En extérieur, elle offre un cadre ressourçant et énergisant et, dans tous les cas, ce sport apprend la gestion de la peur, l'anticipation, l'analyse des situations, et est très utile pour développer la confiance en soi.

□ L'escalade comme véhicule de valeurs

Pour beaucoup, grimper est bien plus qu'un sport ou une simple détente. "C'est un exercice physique incroyable. Mais ce que je préfère dans l'escalade, c'est sa dimension spirituelle", précise Cedar Wright, écrivain, cinéaste et grimpeur. "D'un point de vue mental, l'escalade est une école extraordinaire. Pour la concentration, l'équilibre, la détermination et... tout un ensemble de valeurs qu'elle véhicule".

Une étude publiée dans la revue *Adapted Physical Activity Quarterly* a exploré les bienfaits de l'escalade en salle sur les enfants inadaptés. La recherche a montré qu'après six semaines à grimper, l'efficacité des enfants et leurs capacités à assurer s'était considérablement améliorée.

Pas un grimpeur n'est étranger à la notion de défi. "Je pense que les bienfaits de l'escalade sur l'esprit sont un peu plus subtils à cerner que ceux qu'elle peut avoir sur le corps. Et je suis sûr qu'ils sont différents pour chacun. Mais je pense que c'est un sport très stimulant", explique Alex Honnold, grimpeur bien connu pour ses solos et pour ses records de vitesse en bigwalls. "Le processus qui consiste à surmonter tout le temps votre propre peur vous permet de mettre en perspective les autres défis de la vie".

Cette copie d'écran montre un court extrait du projet : le texte ne permet pas de voir concrètement comment se matérialise le projet, combien de séances, encadrées par qui, quels moyens matériels nécessaires...

La Description du projet

Intitulé : Journée découverte gratuite de l'activité en partenariat avec le Téléthon

Fédération: FEDERATION FRANCAISE DE LA MONTAGNE ET DE L'ESCALADE

Objectifs : Découverte de l'activité au travers des activités de loisir et sport santé.

Description : Découverte de l'escalade de bloc et en moulinette, et sensibilisation aux notions de sport santé par un BEESAPT ou association spécialiste sport santé (FFEPGV)

Copie intégrale du descriptif du projet : c'est très court, il manque de nombreuses informations pour appréhender la réalité du projet

Les points clés à retenir :

- ↳ Eviter le hors sujet
- ↳ Trop minimalist = difficile de savoir ce qu'il y a derrière.

- ↳ Les informations importantes :
 - ↳ Le pourquoi : ce qui motive votre projet, la raison de ce projet
 - ↳ Le comment : l'ensemble des actions à réaliser pour atteindre votre objectif
 - ↳ Une temporalité : 1 début, 1 fin, 1 durée, 1 nombre de séances, de sorties...
 - ↳ Des acteurs : les publics touchés (s'ils ne sont pas licenciés, comment vous aller les amener à se licencier), qui encadre, anime vos actions...

Public bénéficiaire

Public bénéficiaire

| | | | |
|-----------------------------|--|---------------------|-----------------------|
| * Statut | Licenciés-Adhérents | * Tranche d'âge | Toutes tranches d'âge |
| * Genre | Mixte | * Nombre (au total) | 30 |
| Commentaire (bénéficiaires) | Augmenter la diversité d'activité auprès des adhérents du club | | |
| * Type (validité) | Public valide | | |

Besoin d'aide ?

ENREGISTRER

- Public hors-club = si le projet consiste à les licencier, le projet entre dans le PSF (préciser dans le commentaire), si le public est hors-club et le reste, le projet est hors PSF, l'un des objectifs de l'agence étant d'augmenter le nombre de licenciés.

Moyens matériels et humains

Moyens humains

* Moyens matériels et humains

Encadrement par le BE et des prestataires professionnels (guide)

| | Nombre de personnes | Nombre ETPT | Besoin d'aide ? |
|---|---------------------|-------------|---|
| Bénévoles participants activement à l'action/projet | 10 | 0.5 | |
| Salarié | 1 | 0.5 |  |
| dont en CDI | 1 | 0.5 | |
| Total | 12 | 1.5 | |

- Partie importante et souvent mal renseignée.
- Faire le lien avec le budget en renseignant le coût des postes importants :
 - 1 professionnel pour encadrer = 3 000 € (par exemple)
 - Achat de petit matériel pédagogique pour le groupe baby : 1 000 €
 - Achat d'entrées à la salle BO, accès à l'espace Baby : X €...

Budget : un exemple 2019 à éviter

Le budget doit faire apparaître l'équilibre entre Charges et Produits sans excédent budgétaire.

Evitez d'inscrire des charges en :

- Services bancaires et autres
- Autres impôts et taxe
- Charges financières
- Impôts sur les bénéfices (sauf si vous expliquez dans les commentaires des moyens matériels et humains en quoi ces charges participent à la réalisation de votre projet)

| Projet n° 1 | | 6. Budget du projet | |
|---|----------|---|--------------|
| Année 2019 ou exercice du 1/1/2019 au 31/12/2019 | | | |
| Charges | Montant | Produits | Montant |
| CHARGES INDIRECTES RÉPARTIES AFFECTÉES AU PROJET | | RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET | |
| Charges fixes de fonctionnement | 0 | | 0 |
| Frais financiers | 0 | | 0 |
| Autres | 0 | | 0 |
| TOTAL DES CHARGES | 0 | TOTAL DES PRODUITS | 6 000 |
| Excédent prévisionnel (bénéfice) | 6 000 | Insuffisance prévisionnelle (déficit) | 0 |
| CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | | | |
| 86 - Emplois des contributions volontaires en nature | 0 | 87 - Contributions volontaires en nature | 0 |
| 860 - Secours en nature | 0 | 870 - Bénévolat | 0 |
| 861 - Mise à disposition gratuite de biens et services | 0 | 871 - Prestations en nature | 0 |
| 862 - Prestations | 0 | | |
| 864 - Personnel bénévole | 0 | 875 - Dons en nature | 0 |
| TOTAL | 0 | TOTAL | 0 |
| La subvention sollicitée de 6 000 €, objet de la présente demande, représente 100.0% du total des produits du projet. | | | |

Budget information 2020

Subvention demandée et cofinancements

Exercice du au 2020

Tous devez saisir le montant demandé pour chaque service instructeur. Vous pouvez aussi indiquer les cofinancements en cliquant sur le bouton 'Ajouter un cofinancement'. Veuillez enfin cliquer sur le bouton 'ENREGISTRER' en-dessous du tableau pour faire apparaître le-s montant-s saisi-s dans le budget en-dessous.

| Type | Nom | Montant demandé | Actions |
|-----------------------|---|-----------------|--|
| Fédérations sportives | Fédération française de la montagne et de l'escalade - siège national | 2 000 € | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Conseil départemental | Rhône | 2 000 € | <input checked="" type="checkbox"/> <input type="button" value="Supprimer"/> |

[Ajouter un cofinancement](#)

[ENREGISTRER](#)

- Cette année, pour faciliter la rédaction de votre budget vous avez la possibilité d'intégrer toutes les subventions que vous demandez. Il vous suffit d'ajouter les éventuels cofinanceurs en cliquant sur Ajouter un cofinancement

Budget (suite)

- ◆ Evitez de surévaluer vos charges budgétaires : vous devrez réaliser votre action et en cas de contrôle vous devrez justifier de la bonne utilisation...
- ◆ Votre budget doit être à l'équilibre
- ◆ **Définit-on un pallier de pourcentage limite de subvention ?**
Oui, on limite la subvention à 66% du budget global hors valorisation du bénévolat et la commission se réserve le droit de faire fluctuer ce pourcentage en fonction du nombre de dossiers et de la qualité des projets.

Dernières vérifications

- ◆ Attention en fin de Projet vous pouvez :
- ◆ VOIR LE RECAPITULATIF DE LA DEMANDE
- ◆ Cette action ne transmet pas le dossier, il faut cliquer sur **TRANSMETTRE** pour que le dossier nous soit transmis. Puis sur **Confirmer la transmission dans la fenêtre popup**
- ◆ Après avoir terminé votre demande et fermé Compte Asso, nous vous conseillons d'ouvrir une nouvelle fois Compte Asso et de vérifier que votre dossier indique bien :
 - ◆ Etat : transmis au service instructeur.
 - ◆ Si jamais vous lisez **Etat en cours de saisie**, vous n'avez pas cliqué sur le bouton **TRANSMETTRE**, nous n'avons pas accès à votre dossier !!!
 - ◆ Réouvrez votre dossier pour le **TRANSMETTRE**

Pour les structures ayant bénéficié d'une aide financière PSF en 2019

Comment transmettre les CERFA Compte-rendu des projets 2019 ?

- ◆ Mise en place dans l'intranet fédéral d'un onglet PSF: Possibilité de déposer le CERFA Compte-rendu des actions 2019 dans l'intranet + bilan financier annuel global ;
- ◆ Dans la mesure du possible, **déposer le CERFA Compte-rendu dans l'intranet** avant le dépôt de la demande PSF 2020 ;
- ◆ Si impossible du fait d'une action toujours en cours : date limite de dépôt du CERFA Compte-rendu 30/06/2020 ;
- ◆ La FFME vous demande uniquement le CERFA compte-rendu accompagné du bilan financier annuel. Veiller à conserver toutes les pièces justificatives. L'Agence se réserve la possibilité d'effectuer des contrôles obligatoires via les services déconcentrés du ministère des sports (DRDJSCS, DDCS(PP));
- ◆ La FFME, via le CERFA, vérifie la réalisation de l'action et l'utilisation de tout ou partie des subventions. Elle transmet les informations à l'Agence qui effectuera les demandes de remboursement éventuel (action non réalisée, subvention en partie utilisée). Ces montants réaffectés à l'Agence ne sont pas réaffectées à la fédération pour la campagne 2020;
- ◆ Des subventions PSF 2019 non utilisées sont remboursées à l'Agence : rien n'empêche un club de faire une nouvelle demande en 2020 même s'il n'a pas utilisé toute sa subvention 2019.
- ◆ En parallèle, vous pouvez déposer vos CERFA Compte-rendu dans Compte Asso

Gestion du club

[Voir la fiche publique] [ Enregistrer]

Onglet PSF

Siège Infos Annuaire Finances Licence Découverte Formation Tableau de bord Agenda SAE Label **PSF**



PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX (PSF)



Dépôt du compte-rendu d'activité de l'association

Mise à jour du compte-rendu d'activité de la structure et des comptes approuvés du dernier exercice clôt (à intégrer lors du dépôt du/des CERFA compte-rendu) :

Compte-rendu d'activité : Aucun fichier choisi [[archives](#)] [[Dernier compte-rendu d'activité](#) (envoyé le 11/09/2019)]

[[ENREGISTRER LE FICHIER](#)]

Année à visualiser : 2019 ▼

Tous les documents d'information relatifs aux subventions Projets Sportifs Fédéraux (PSF) sont disponibles dans la rubrique [Ressources documentaires](#).

| NUMÉRO DE PROJET | NUMÉRO DE DOSSIER | AXE PSF | INTITULÉ DU PROJET | MONTANT DEMANDÉ | MONTANT ATTRIBUÉ | COMMENTAIRE ATTRIBUTION | DÉPÔT CERFA COMPTERENDU | PROJET REALISÉ | MONTANT REMBOURSEMENT DEMANDÉ | COMMENTAIRE ÉVALUATION | ACTION |
|------------------|-------------------|---------|--------------------|-----------------|------------------|-------------------------|------------------------------------|----------------|-------------------------------|------------------------|--|
| 439 | 19-044025 | 6 | ACCUEIL HANDICAPE | 10 000,00€ | 2 700,00€ | | Ajouter le CERFA * | | | |  |
| TOTALS : | | | | 10 000,00€ | 2 700,00€ | | | | | | |

* CERFA compte-rendu à compléter pour chacun des projets subventionnés à télécharger ([LIEN](#)). Vous devez le(s) déposer si possible avant demande d'une nouvelle subvention ou au plus tard avant le 30 juin 2020.

Téléchargement du CERFA compte-rendu

Vos contacts PSF à la fédération

- ▶ Mail : psf@ffme.fr
- ▶ Alexia BECHU 01 40 18 75 54 ou 06 23 64 26 11
- ▶ Léa DELIN 01 40 18 75 51 ou 06 25 51 66 85
- ▶ Jonathan NITUSGAU 06 47 66 42 59

